



VILLE DE
CHAVILLE

Service des relations scolaires et logistique
Dossier suivi par : Véronique FOUCAULT
01.41.15.47.14
v.foucault@ville-chaville.fr

Associations de parents d'élèves
Mme VANEL, FCPE
Mme PONCET, CAAPE
Mme BULLIER, ACPE-PEEP

Nos Réf : VF/CTL/ 712 – D : 01-1126

Chaville, le 12 janvier 2011

Objet : Réponse à votre courrier sur la sécurité des enfants scolarisés à l'école P. Bert

Mesdames,

Par courrier du 9 décembre 2010 vous faites part aux représentants de la municipalité de quelques difficultés qui demeurent concernant la circulation et le stationnement aux abords du nouveau groupe scolaire. Votre courrier a suscité toute notre attention et je souhaite, par la présente, vous apporter des éléments de réponse aussi précis que possible.

- Concernant la présence de l'animateur chargé de sécuriser le passage devant le nouveau groupe scolaire : comme Monsieur Pavan vous en a déjà fait part dans son courriel du 3 décembre 2010, un animateur assure quatre fois par jour la sécurité de ce passage protégé, et un deuxième assurera la traversée des enfants sur le nouveau passage protégé, avenue Roger Salengro, face au Monoprix, dès sa finition (qui a été retardée par les fortes intempéries du mois de décembre). Les services étudient par ailleurs la possibilité de mobiliser des bénévoles ou des retraités volontaires afin de renforcer le dispositif.
- Concernant les blocs de roche qui ont été disposés afin de délimiter le parvis et interdire des stationnements automobiles intempestifs : il convient tout d'abord de considérer qu'il ne s'agit évidemment pas d'un dispositif définitif. L'aménagement du parvis (traitement du sol, mobilier urbain, éclairage, etc ...) interviendra en son temps, dans le cadre du traitement des espaces publics de la « ZAC centre-ville ». Il faut par ailleurs avoir à l'esprit que le parvis constitue un accès pompiers et, de fait, il ne peut être clos par un dispositif fixe. Dès lors, deux solutions provisoires pouvaient être imaginées :
 - Potelets amovibles et chaînes
 - Blocs de pierre non scellées.C'est cette deuxième solution qui est apparue la plus sûre et la moins accidentogène.
- Vous évoquez la création d'un passage piéton protégé supplémentaire face à la sente de l'église que j'avais effectivement envisagé avec vous. A la réflexion, et à l'observation, cette solution n'apparaît pas forcément pertinente. Il ne faut pas inciter les enfants à « débouler » de cette sente sans visibilité directe sur la chaussée. Je préconise plutôt la pose de barrières fixes (le long du trottoir, au droit de la sente) qui